



FRATERNITÉ DE SAINT JOSEPH GARDIEN REDEMPTORIS CUSTOS

Novembre 2024 · Bulletin trimestriel n° 26



Chers amis et bienfaiteurs,

Les derniers mois de l'année nous apportent toujours la période de l'Avent en préparation à la fête de Noël. L'Avent, consacré aux divers mystères de notre foi, pourrait être considéré sous de nombreuses perspectives, mais à cette occasion, nous aimerions concentrer notre regard sur l'attente et l'accomplissement des promesses divines faites au peuple de Dieu.

Pendant des générations, le peuple d'Israël gémissait non seulement sous le joug des oppresseurs humains, mais aussi et surtout sous le joug de leurs péchés. Israël a dû attendre la venue du Sauveur promis par Dieu aux patriarches et annoncé par les prophètes. En mémoire de ces promesses, la Vierge Marie, en devenant Mère du Sauveur tant attendu, chantera : « *Il a relevé Israël, Son serviteur, se souvenant de Sa miséricorde : selon ce qu'il avait dit à nos pères, à Abraham et à sa race pour toujours* » (Lc 1, 54).

Ce mystère, celui de la fidélité divine, met en évidence une autre grande vérité : la providence divine. Cette vérité nous montre que, dans le gouvernement du monde créé, Dieu conduit toutes choses à leur fin ultime selon sa nature même. Voici deux autres vérités qui devraient être évidentes pour un esprit vraiment catholique : d'une part, que le monde n'est pas un chaos désordonné sans but, ni une machine agissant de manière indépendante de son Créateur, au contraire, Dieu a créé toutes choses pour une fin et les gouverne avec soin et sagesse. D'autre part, Dieu n'est pas un tyran qui impose des exigences impossibles à ses créatures, c'est pourquoi Il ne viole pas notre nature et ni notre liberté.

En outre, considérons que ce qui vaut pour la création dans l'ordre naturel vaut aussi pour notre vie dans la grâce. Autrement dit, Dieu nous a destinés à une fin surnaturelle, à savoir la vie éternelle, la bénédiction.

Donc, celui qui nous propose une fin ne nous refusera pas les moyens adéquats pour l'atteindre : la grâce pour vaincre les tentations et le péché, la grâce pour se sauver, et même pour être saints selon sa volonté ineffable. Et non seulement cela, mais aussi qu'il ne nous refusera pas les moyens même matériels indispensables. « *Deux moineaux ne se vendent-ils pas un as ? Et pas un d'entre eux ne tombe sur la terre, sans la permission de votre Père. Quant à vous, même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point : vous valez, vous, plus que beaucoup de moineaux* » (Mt 10, 29-31).

Enfin, l'Avent est sans doute une belle école de confiance en la Providence Divine. Les chemins de Dieu ne sont pas les nôtres. Après tant d'attente, de tant de soupirs des prophètes, l'Église nous rappelle en ce moment que les promesses de Dieu se sont accomplies avec la venue du Christ enfant. Il le répétera, par exemple, avec la fameuse et ardente supplication : « *Cieux, répandez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste* » (Is 45, 8).

Enfin, si les promesses de Dieu se sont accomplies avec la venue de son Fils, combien plus les promesses que ce même Sauveur nous a faites se réaliseront-elles : que nous recevrons tout du Père en le demandant en son nom ? Voici deux armes précieuses que l'Église nous propose en ce temps : l'espérance et la prière appuyée sur les mérites de Jésus. Combien de fois nous perdons l'espérance et tombons dans l'angoisse ! Nous nous concentrerons davantage sur les difficultés que sur Dieu, nous nous confions davantage à nos propres forces qu'à celles de celui que nous appelons notre Sauveur : Jésus. Faisons donc, avec ces armes, nous réjouissons en rappelant les paroles de l'ange aux bergers à Bethléem : « *Voici que je vous annonce une grande joie : aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur* » (Lc 2, 10-11). Que cet Avent nous aide à grandir dans la foi, l'espérance et la charité.

Branche féminine

La vertu de la foi

Dans le dernier bulletin, nous avons vu que Dieu nous a destinés à une fin surnaturelle, il nous a destiné au ciel. Mais cette fin dépasse les capacités de notre nature et nous ne pouvons pas l'atteindre. Pour l'obtenir, Dieu nous donne les moyens surnaturels nécessaires : les vertus théologales.

Or, a première chose dont nous avons besoin, si nous voulons atteindre ce but, est de le connaître. Rien n'est voulu qui ne soit d'abord connu. Si nous voulons notre perfection, la première chose que nous devons faire est de la connaître. La première vertu théologale, la foi, est celle qui nous donne la connaissance de Dieu et de la perfection à laquelle nous sommes appelés. Nous en parlerons ci-dessous.

Considérons d'abord que la foi est une vertu surnaturelle infuse, c'est-à-dire un don de Dieu et que Dieu lui-même place dans notre âme par le baptême afin que nous puissions atteindre le but surnaturel.

La foi nous donne une connaissance de Dieu en nous faisant voir les choses comme Lui les voit. La foi n'est donc pas une simple connaissance de la religion ou du catéchisme, encore moins un vague sentiment ; la foi est une certitude. Elle l'est parce que, au sens strict, il ne peut y avoir de certitude que dans ce qui est vrai : la foi est fondée sur la Vérité elle-même.

Pourtant, objectivement, la foi consiste en un acte de notre intelligence par lequel nous adhérons aux vérités révélées par Dieu (cf. CEC, n° 150), et nous le faisons non pas pour une raison quelconque, mais sur la base de l'autorité de celui qui les révèle : Dieu lui-même, qui ne peut se tromper et ne peut nous tromper. Il est la Vérité même, il est la Sagesse éternelle, « *Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Personne ne vient au Père si ce n'est par moi* » (Jn 14,6).

De cette façon, l'acte de cette vertu, l'acte de foi, se produit lorsque nous croyons en la parole de notre Seigneur Jésus-Christ et nous le faisons parce qu'il témoigne de Dieu. « *Dieu, personne ne l'a jamais vu ; le Fils unique, lui qui est Dieu, lui qui est dans le sein du Père, c'est lui qui l'a fait connaître* » (Jn 1,18).

Par la foi donc, nous croyons plus à ce que Jésus nous dit qu'à ce que nous pouvons voir. Par exemple, lorsque nous recevons la Sainte Eucharistie, nous voyons du pain et nous goûtons du pain, intérieurement nous ne ressentons rien d'extraordinaire, aucune consolation, rien ; Cependant, Notre Seigneur nous dit : « Ceci est mon corps » et nous le croyons.

Or, cet acte intellectuel ne pourrait pas avoir un caractère surnaturel si ce n'était par l'aide de la grâce divine. Bien qu'il soit vrai que quiconque, en étudiant et en analysant les éléments historiques et doctrinaux de notre religion, peut être convaincu sans grande difficulté qu'elle est vraie et ne peut avoir d'autre origine que divine, personne ne peut l'accepter et croire au salut éternel comme il convient, à moins d'être poussé par la grâce de l'Esprit Saint. C'est la grâce qui donne cette « touche douce » par laquelle Dieu nous rend capables et nous pousse à croire en tout ce qu'il révèle.

Cela dit, gardons à l'esprit que le fait de placer notre confiance en Dieu et d'adhérer aux vérités par lui révélées, c'est-à-dire

"croire", n'est pas contraire ni à la liberté ni à l'intelligence de l'homme (cf. CEC no 154). Dans la foi, l'intelligence et la volonté humaines coopèrent avec la grâce divine : « *Croire est un acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine sous le commandement de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce* » (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 2, 9).

Nous devons croire les vérités de Dieu que Jésus-Christ nous enseigne dans son Évangile et nous devons aussi croire ce que la Sainte Église nous propose (CEC, n° 1814), car c'est elle qui a reçu la mission de les transmettre et de les enseigner.

Chers amis, comme cette vertu est importante !

À l'image de la roche qui sert de fondation pour construire une maison, la foi est le fondement sur lequel toute notre vie chrétienne est édifiée. Elle nous unit au bon Dieu, ouvre notre intelligence à Lui, nous éclaire pour nous enseigner ce que nous devons connaître et savoir, et ainsi atteindre la fin surnaturelle. Grâce à la foi, nous recevons la parole divine dans notre esprit et dans notre cœur, nous l'admettons et, en quelque sorte, nous l'incarnons dans nos vies.



Allégorie de la vertu de la foi

par la Parole de Dieu ; nous devons implorer le Seigneur de l'augmenter » (CEC, n° 162). En effet, les apôtres l'ont demandé à notre Seigneur quand ils ont constaté qu'ils avaient très peu : « *Augmente en nous la foi !* » (Lc 17,5).

Chers amis, dans le prochain bulletin nous continuerons à parler de cette vertu fondamentale, de son importance, de certains moyens d'y grandir et aussi des péchés contre elle.

Que la Très Sainte Vierge Marie, qui est la mère du Verbe Divin et notre mère, nous aide à persévérer dans la foi. Elle, qui est le trône de la Sagesse, nous obtienne les grâces nécessaires pour atteindre la vie éternelle.

Acte de foi

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que vous nous avez révélé et que la Sainte Église nous enseigne. Parce que vous êtes la Vérité même, et que vous ne pouvez ni nous tromper, ni nous tromper. Je veux vivre et mourir dans cette foi. Amen.

Branche masculine

Les Sacrement en général (V)

Dans notre dernière catéchèse, nous avons essayé d'expliquer la distinction entre la grâce sanctifiante et la grâce sacramentelle. En deux mots, nous avons dit que cette dernière ajoute quelque chose à la première, à savoir un perfectionnement qui permet d'atteindre certaines fins essentielles de la vie chrétienne.

Dans le présent numéro de notre bulletin, et toujours à la lumière de l'enseignement de l'Église, nous nous proposons de discerner pourquoi notre Seigneur a choisi de réserver aux sacrements ces aides indispensables à notre salut et de ne pas les inclure dans la grâce en général. Autrement dit, pourquoi les sacrements sont-ils nécessaires.

Notons d'emblée que la question peut prêter à confusion. Il ne serait pas étonnant qu'après avoir lu le dernier bulletin, quelqu'un pense que la grâce en général et la grâce sacramentelle sont deux choses complètement différentes, et que lorsque nous disons que la seconde ajoute quelque chose à la première, nous imaginons un vase de fleurs posé sur une table pour embellir l'ensemble. Une telle image, bien que jolie, serait très insuffisante. Souvenons-nous des mots du Catéchisme : « ... la grâce **comprend aussi les dons que l'Esprit Saint nous donne pour nous associer à son œuvre** » (CEC, 2003). Saint Thomas écrit que la grâce des sacrements par rapport à la grâce en général est comme l'espèce par rapport au genre (STh. III. q.62 a.2 ad. 3). De plus, nous ne pouvons pas oublier que les sacrements produisent ou augmentent la grâce, selon la définition que nous apprenons dans le catéchisme. La relation entre les deux est très intime !

Après cette brève mise au point, passons à la substance de notre catéchèse. Le Catéchisme de Trente propose un nombre considérable de motifs pour lesquelles il est hautement souhaitable que certaines grâces très spéciales et nécessaires nous soient communiquées exclusivement par les sacrements (Catéchisme de Trente, 262-268). Nous nous permettons d'en citer longuement quelques passages.

Le premier est la faiblesse de l'esprit humain. Cette faiblesse est telle, naturellement parlant, qu'il nous est impossible de parvenir à la connaissance des choses spirituelles et purement intelligibles, sans le secours de celles qui sont perçues par quelques-uns de nos sens. Aussi, le Souverain Auteur de toutes choses, pour nous aider à comprendre plus facilement les effets invisibles et cachés qu'il opère dans nos âmes, a voulu, dans sa Sagesse et dans sa Bonté infinies, nous les figurer par certains signes qui tombent sous nos sens.

Le second motif, c'est que notre esprit n'est pas très porté à croire les choses qui ne lui sont que promises. Voilà pourquoi, dès le commencement du monde, Dieu prit soin de

rappeler très souvent par des paroles d'abord, ce qu'il avait promis de faire. Et s'il arrivait qu'il annonçât un événement dont la grandeur et la difficulté pouvaient ébranler la foi à ses promesses, Il ajoutait aux paroles certains autres signes qui revêtaient souvent le caractère du miracle... Dans la Loi nouvelle, Jésus-Christ notre Sauveur, en nous promettant le pardon de nos fautes, la Grâce céleste, et la communication de l'Esprit-Saint, a établi certains signes qui devaient frapper la vue et les autres sens, et nous servir comme de gage des obligations qu'il contractait, sans nous permettre de douter jamais de sa fidélité à tenir sa promesse.

Troisième motif : Dieu voulait que les Sacrements, comme des préservatifs et comme les remèdes salutaires du Samaritain de l'Évangile, selon l'expression de Saint Ambroise, fussent toujours à notre disposition, soit pour entretenir, soit pour recouvrer la santé de l'âme. La Vertu qui découle de la Passion de Jésus-Christ, c'est-à-dire cette Grâce qu'il nous a méritée sur l'autel de la Croix, doit passer par les Sacrements comme par un canal, pour arriver jusqu'à nous. Autrement il n'y a d'espoir de salut pour personne.

Voici un quatrième motif qui semble avoir rendu nécessaire l'institution des Sacrements. Il fallait des marques et certains signes pour distinguer les Fidèles des autres hommes. Jamais... société humaine ne saurait faire un corps, si les membres de cette société ne sont pas liés entre eux par quelque signe, ou marque sensible. Or, les sacrements de la Loi nouvelle produisent ce double effet: d'une part ils distinguent les Chrétiens des infidèles ; et d'autre part ils sont comme un lien sacré qui les unit entre eux.

Cinquième motif ; on trouve encore un excellent motif de l'institution des sacrements dans ces paroles de l'Apôtre saint Paul : par le cœur on croit pour être justifié, mais on professe de bouche pour être sauvé. Par les Sacrements nous professons extérieurement notre Foi, et nous la faisons connaître devant les hommes.

Enfin, – précieux avantage pour la Piété chrétienne – les Sacrements domptent et réprimant l'orgueil de notre esprit, en même temps qu'ils nous obligent à pratiquer l'humilité. Par eux, en effet, nous sommes contraints de nous déprendre des éléments de ce monde pour obéir à Dieu, nous qui l'avions abandonné d'une manière outrageante pour nous asservir à ces éléments grossiers.

Restons ici pour le moment. À partir du prochain numéro, nous nous concentrerons sur les effets des sacrements. A très bientôt et que Dieu vous bénisse.



Saint Joseph

Le Scapulaire de saint Joseph

En 1861, à Vérone, la confrérie du cordon de saint Joseph est érigée dans l'Eglise saint Nicolas où un scapulaire de couleur jaune avec une doublure violette est créé comme insigne de la confrérie et pour prier pour le pape.

Vers la même époque, mère Marie de la Croix, fondatrice et supérieure générale des franciscaines de l'Immaculée Conception de Lons-Le-Saunier dans le Jura, a l'idée de créer un scapulaire blanc dédié à saint Joseph ; c'est le père Pierre-Baptiste, capucin, qui le dessine. Il est fait de laine blanche avec d'un côté l'image de saint Joseph portant l'enfant Jésus sur son bras droit et une branche de lys sur le gauche avec l'inscription latine « *Ite ad Joseph* » (allez à Joseph), de l'autre côté est représenté le monogramme de saint Joseph entouré de deux lys.

En 1891, le cardinal archevêque de Lyon, Joseph-Alfred Foulon demande au pape que les capucins soient autorisés à promouvoir, bénir et imposer le scapulaire. Celui-ci est approuvé par la congrégation des rites le 18 avril 1893 mais avec modification. En effet, la congrégation ne voulant pas autoriser deux scapulaires différents de saint Joseph, il est décidé que le scapulaire des capucins, qui était blanc à l'origine, ressemblerait pour la couleur et la forme au scapulaire en usage dans le diocèse de Vérone. Diverses indulgences sont accordées par la congrégation des indulgences pour tous les fidèles qui le portent par un rescrit du 8 juin 1893. La même année, Léon XIII confirme le décret de la congrégation des rites et accorde au supérieur général des capucins le pouvoir de bénir et d'imposer le scapulaire ainsi que le pouvoir de le déléguer à d'autres prêtres pourvu qu'ils en fassent la demande à ce même supérieur.

Sur les carrés jaunes du Scapulaire sont imprimés deux images. L'image du premier côté rappelle le rôle de Saint Joseph comme Protecteur auprès du Divin Enfant dans son enfance sur la terre et pour tous les fidèles de l'Eglise du Christ.

C'est une image de Saint Joseph, portant l'Enfant-Jésus sur son bras droit et le lys dans la main gauche. En bas de l'image est inscrit :

Sancte Joseph, Protector Ecclesiae, ora pro nobis.
(Saint Joseph, Protecteur de l'Eglise, priez pour nous)

Sur le deuxième côté se trouve une image qui rappelle le rôle de Saint Joseph, rempart de la Papauté et Protecteur de l'Eglise. C'est l'image de la Colombe qui survole la tiare, la Croix et les clefs de Saint Pierre. En bas de cette image est inscrit :

Spiritus Domini Ductor ejus
(L'Esprit du Seigneur le conduit)



Le Scapulaire de saint Joseph à trois raisons d'être :

1. Il nous procure le secours nécessaire dans nos luttes quotidiennes en nous rappelant les trois principales vertus de St Joseph : l'humilité, la modestie et la pureté. La couleur jaune signifie la justice et la sainteté de St Joseph ; le violet sa modestie et son humilité et le blanc sa parfaite pureté.
2. On invoque St Joseph comme Protecteur de l'Eglise afin qu'il la fortifie et la protège.
3. Il est aussi de grand secours pour le fidèle au moment de sa dernière agonie, Saint Joseph étant le Patron de la bonne mort.

Pour obtenir les grâces de cette dévotion, il faut qu'un prêtre bénisse et impose le scapulaire selon le rituel, qu'on le porte jour et nuit, sauf nécessité, et qu'on dise chaque jour l'invocation suivante :

Saint Joseph, notre Protecteur, priez pour nous !

Si l'on ne peut plus porter ce scapulaire, pour une cause raisonnable, on pourrait le remplacer par une médaille (bénite) de St Joseph.



Prière à saint Joseph

Je vous salue Joseph, vous que la grâce divine a comblé ; le Sauveur a reposé dans vos bras et grandi sous vos yeux ; vous êtes bénis entre tous les hommes et Jésus, l'Enfant divin de votre virginal Epouse, est bénis. Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu, priez pour nous dans nos soucis de famille, de santé et de travail, jusqu'à nos derniers jours, et daignez nous secourir à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Nouvelles de la Fraternité

Pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté, Espagne

Du 26 au 29 juillet, dans la province des Asturies, en Espagne, s'est déroulé le IVème Pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté, plus connu sous le nom de Pèlerinage à Covadonga. Les sœurs de notre Fraternité, Marie-Thérèse Leiva et Marie-Madeleine Beza, ont participé à cet événement qui a rassemblé cette année plus de 2000 personnes.



Grâce à l'aide précieuse du père José Manuel González, curé de l'Église de El Salvador de Tolède, les sœurs ont pu organiser ce voyage et rejoindre le chapitre de Notre-Dame du Tabernacle de Tolède. Elles ont également eu l'occasion de rencontrer de nombreux jeunes, prêtres et

familles venus de diverses régions d'Espagne, ainsi que du Portugal et de la France.

Le parcours du pèlerinage commence à la cathédrale d'Oviedo et se termine au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Covadonga. Environ 95 km sont parcourus, à travers de magnifiques paysages de montagnes, de verts vallons et de petits villages asturiens. En ce qui concerne son parcours spirituel, on pourrait dire qu'il va bien plus loin : l'objectif du pèlerinage est la sanctification de l'âme, obtenue par les grâces demandées à Notre Seigneur, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, avec l'offrande de prières, de sacrifices et de mortifications réalisés au cours de ces jours, et qui se prolongent tout au long de la vie.



Le Pèlerinage à Covadonga s'inscrit dans un ensemble de pèlerinages émergents ayant pour caractéristiques distinctives la célébration de la Sainte Messe selon l'usus antiquior du rite romain et la restauration de l'esprit de la Chrétienté. Parmi eux, on retrouve ceux qui se déroulent en France, à Chartres et plus récemment en Provence ; celui de Rome, le Summorum Pontificum ; et celui qui a lieu au Mexique, au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe. Il est

impressionnant de voir combien de jeunes sont attirés par ces pèlerinages.

Nous rendons grâce à Dieu pour tant de bénédictions reçues en ces jours et nous lui demandons de continuer à bénir ces initiatives qui contribuent au rétablissement du règne social du Christ.

Activités dans la paroisse de La Londe

Le mois de septembre a été marqué par le début de l'année scolaire et aussi par le début de l'année pastorale.

Le 8 septembre, nous avons célébré la Nativité de la Vierge Marie, notre fête patronale. Une belle messe et un vin d'honneur dans les salles paroissiales ont eu lieu pour célébrer la naissance de la Sainte Vierge. La pluie n'a pas permis la procession ce jour-là, mais nous l'avons faite le dimanche suivant.



Les travaux de peinture de notre église ont bien démarré, les peintures de l'extérieur et de l'intérieur ainsi que le plancher de la sacristie. Notre reconnaissance à la commune de la Londe pour tous ces travaux. Nos messes ont lieu dans les salles paroissiales pendant la rénovation de l'intérieur de l'église.



Le 24 septembre nous avons eu la rentrée du catéchisme, enfants et catéchistes étaient très animés pour cette nouvelle année. Le samedi 28 c'était la journée familiale avec les parents, enfants et catéchistes. La paroisse de Bormes s'est unie à nous pour cette journée. Les parents avec leurs enfants ont construit leur coin de prière après avoir discuté sur la vie de prière et l'importance de la messe dominicale. Gouté, jeux, et la messe avec bénédiction des cartables ont couronné cette belle journée. Que la Sainte Vierge Marie veille pour la persévérance de ces familles.

Visite aux États-Unis



Du 9 au 19 septembre, le Père Sebastián Fernández et la consacrée Magaly Lanio ont rendu visite aux amis et membres du Tiers-Ordre de la Fraternité dans l'État du Maryland. Pendant cette période, ils ont visité plusieurs familles ; le Père a pu bénir leurs foyers et administrer les sacrements à de nombreux malades. Nous rendons grâce à Dieu pour la continuité de notre Fraternité dans cet apostolat, qui se poursuit depuis environ 17 ans, si l'on compte depuis

l'année de notre travail au Centre Hispanique et, ensuite, toutes les visites effectuées.

Nouvelles de la Fraternité



Après ce bref séjour aux États-Unis, Magaly Lanio s'est rendue au Guatemala pour passer quelques jours avec deux jeunes Salvadoriennes, amies de la Fraternité, qui vivront l'année prochaine une expérience religieuse avec les sœurs de la Fraternité en France. Que Dieu bénisse nos tertiaires et amis, et leur accorde les grâces nécessaires pour leur sanctification.



Fraternité, et les pères Diego Ruiz, Jesús Ruiz et Jaime Bastías) ont pu offrir ensemble le Saint Sacrifice. Le seul regretté a été Mgr Jaime Astorga (promotion 1948 !) qui, en raison de son âge avancé, n'a pas pu participer. Ne les oubliez pas dans vos prières !

Messe à The Mackay School, Reñaca, Chili

Le 8 octobre dernier, toute la communauté de The Mackay School s'est réunie pour une Messe d'action de grâce pour le 167e anniversaire de l'institution. A l'initiative de M. Matthew Taylor, recteur de l'école et membre de notre Tiers Ordre, cinq anciens élèves prêtres (les pères Hernán Ducci et Carlos Hamel de la

Le personnel enseignant et administratif, de nombreux parents et, bien sûr, l'ensemble des élèves se sont retrouvés autour de l'autel afin de rendre grâce pour tant de bienfaits reçus en plus d'un siècle et demi d'existence.

Prions pour que le Seigneur continue à susciter des vocations sacerdotales au sein de cet école.

Contact

Frères Fraternité de Saint Joseph Gardien

Presbytère-Rue Joseph Laure
83250 LA LONDE-LES-MAURES
France

TEL.
+33 6 47 54 53 18
contact@fsjc.fr

Facebook: Fraternidad de San José Custodio
www.fsjc.fr

Sœurs Fraternité de Saint Joseph Gardien

Domaine de La Castille
554 Route de la Farlède à La Crau
83210 SOLLIES-VILLE
France

TEL.
+33 6 07 85 34 77
soeurs.fsjc@gmail.com

Facebook: Fraternidad de San José Custodio – Hermanas
www.fsjc.fr

Faire un don

Parrainer un séminariste de la Fraternité de Saint Joseph Gardien

Actuellement, deux de nos frères suivent les études ecclésiastiques au sein du séminaire de la Castille. Deux autres les rejoindront l'année prochaine. Votre don est une aide précieuse dans la formation de nos futurs prêtres. Toute les semaines une messe est dite aux intentions de nos donateurs. Merci infiniment de votre générosité !

Pour faire votre don, nous vous proposons les moyens suivants :

1. En ligne, en scannant le code QR ci-dessous :



Ou sur le site Internet du diocèse de Fréjus-Toulon :

<https://don.frejustoulon.fr/c/parrainer-un-seminariste-de-la-fraternite-de-saint-joseph-gardien/>

2. Par chèque à l'ordre de ADFT-Séminaire (avec au dos la mention "Parrainage St Joseph Gardien" suivi du nom de votre filleul) transmis à :

Association Diocésaine de Fréjus-Toulon,
68 impasse Beaulieu, CS 30518, 83041 TOULON cedex

Vous bénéficiez de 66 % de réduction fiscale dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (art. 200 CGI). L'association diocésaine de Fréjus-Toulon (ADFT) produira un reçu fiscal que vous recevrez automatiquement en début d'année prochaine.

Contactez-nous sur ressources@diocese-frejus-toulon.com ou 04 94 27 92 66 si vous avez la moindre question.

Si vous souhaitez contribuer à la réalisation de nos missions, contactez-nous via notre site internet : www.fsjc.fr